

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 88 (1993)
Heft: 3

Rubrik: Le coin du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore un écho sur le livre de Diana Le Dinh:

Base fort large, mais disparate

Notre attention a été attirée sur cet ouvrage par un article d'Alain Clavier dans 24 Heures, du 29 octobre 1992, intitulé «Une ligue pour la beauté, mais pas seulement» (voir aussi «Sauvegarde» 4/92, page 30). L'auteur présente l'ouvrage de Diana Le Dinh comme la première étude sérieuse sur les débuts du «Heimatschutz» et ajoute des commentaires de son cru. Il paraît ignorer la dénomination française actuelle du «Heimatschutz» et parle du discours ambigu de la «Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque» à ses débuts: «Pour les penseurs de la ligue, beauté du sol et valeurs nationales sont étroitement liées (...). Au fond, il s'agit de régénérer une société en décadence à l'aide de valeurs anciennes et traditionnelles dont on prétend qu'elles sont typiquement suisses. D'abord accueilli avec scepticisme, ce discours triomphera au cours des années trente.»

Ces affirmations cadrent mal avec la personnalité de Marguerite Burnat-Provins, fondatrice en 1905 de la Ligue pour la Beauté qu'elle proposait d'appeler en allemand la «Schönheitsliga», française d'origine et personnage fort peu conventionnel, et ne vont guère mieux de pair avec ce que l'on sait de la Société d'art public vaudoise à l'époque de sa constitution. Comment en est-on arrivé là?

Le livre de Diana Le Dinh sort directement de la faculté des lettres de l'Université de Lausanne. Il a été publié dans la revue «Histoire et Société contemporaines», éditée par cette faculté et placée sous la direction du professeur Hans-Ulrich Jost. Cette revue, nous dit-on, a été conçue pour la publication d'études et de mémoires réalisés dans le cadre de la section d'histoire de la faculté. Le texte de Madame Le Dinh doit correspondre à un travail de di-

plôme, et le sujet traité paraît lui avoir été proposé par le professeur Jost, historien et homme de gauche.

Le travail de Madame Le Dinh n'est pas dépourvu d'intérêt et repose sur une documentation importante bien qu'unilatérale, mais il est manifestement influencé par les positions prises par le directeur de la publication. Le professeur Jost a publié en même temps que le mémoire de Madame Le Dinh un livre qui a paru aux «Editions d'En Bas» (ce nom est déjà tout un programme) sous le titre lui aussi prometteur: «Les Avant-gardes réactionnaires», avec pour sous-titre: «la naissance de la nouvelle droite en Suisse 1890-1914». Il s'efforce de mettre en rapport avec le «Heimatschutz» et entre eux l'évolution politique en Suisse après la fin de la domination exclusive du parti radical, le développement de l'industrie et du tourisme, l'apparition du socialisme, la réaction catholique suivant les thèses doctrinales du pape Léon XIII, et les thèses politiques et culturelles développées au sein d'une nouvelle génération de la bourgeoisie soit en Suisse romande, soit en Suisse allemande.

Sur cette base fort large, mais disparate, il propose une interprétation audacieuse des faits. L'idée fondamentale est celle d'une sorte de complot de la droite réactionnaire visant à tirer parti des excès de l'industrialisation du pays et des atteintes à la nature, au paysage et aux témoins du passé pour atteindre un public plus large et faire prévaloir ses vues. D'après cette vision, le «Heimatschutz» n'est pas un but en soi, mais un moyen, un instrument de propagande et de domination parmi d'autres au service de la bourgeoisie réactionnaire. Limitant son investigation au «Heimatschutz», Madame Le Dinh se réfère aux postulats énoncés par son di-

recteur de thèse et s'efforce de les étayer en esquissant les développements du «complot» après la Première Guerre mondiale et jusqu'à la fin de la Seconde.

Ces a priori faussent naturellement la recherche de Madame Le Dinh dans la mesure où il s'agit davantage pour elle de justifier des idées préconçues que d'établir les faits et d'en tirer des déductions. Inconsciemment, l'auteur transforme peu à peu en faits établis ce qui n'était qu'hypothèses au début. On lit par exemple (p. 87-88):

• «Il n'est donc pas exclu de penser que la prédominance des représentants des milieux de l'art en général répond à un besoin d'affirmation qui voit dans le «Heimatschutz» un lieu d'expression privilégié. On pourrait imaginer qu'une optique analogue a motivé l'adhésion de nombreux architectes qui, pris entre un classicisme toujours en vogue et la «redécouverte» progressive d'un «Heimatstil» aux contours encore incertains, étaient à la recherche d'un encadrement propice à la propagation d'une architecture traditionnelle et vernaculaire.»

• «Il apparaît ainsi que le «Heimatschutz» revêt, dans l'esprit de ses membres, une signification qui va bien au-delà de son programme...»

Ce qui est critiquable ici, ce n'est pas de faire des rapprochements entre des choses et des personnes qui ont certainement coexisté – «Heimatschutz», défense des traditions et des costumes, protection de la nature et du paysage, doctrines politiques et sociales par exemple – mais d'attribuer à ces rapprochements une cause non chronologique et une portée nullement démontrées.

La base de travail de Diana Le Dinh est extrêmement étroite. Elle ne nous donne que des renseignements extrêmement indigents sur l'action de Mar-

guerite Burnat-Provins, les contacts qu'elle a pris, la transformation de la Ligue de la beauté en «Heimatschutz», la personnalité des dirigeants effectifs de la ligue à ses débuts, les démarches qu'ils ont effectuées et les résultats obtenus. Madame Le Dinh se borne à nous donner, sans commentaire, la liste des membres fondateurs. Elle ignore à peu près complètement les sections cantonales et leur action. Tout cela exigerait sans doute des recherches dont l'importance sort du cadre de la rédaction d'un mémoire de faculté. Il est plus facile, par exemple, de constater que Gonzague de Reynold a été membre du «Heimatschutz» dès le début (mais on ne sait pas quand) et qu'il a écrit (en 1909) qu'il s'agissait d'«une œuvre éminemment nationale». Mais cela ne permet pas d'affirmer, comme Madame Le Dinh le laisse entendre, qu'il a joué un rôle effectif au sein de l'association, et même un rôle déterminant.

Ce qui est remarquable, c'est que les livres du professeur Jost et de son étudiante Diana Le Dinh ont peu à peu édifié une sorte de vérité officielle portant sur la nature du «Heimatschutz» à ses débuts (noyauté par des penseurs et des doctrinaires alémaniques et romands) et sur le sens véritable de son action (servir la cause de la bourgeoisie traditionnelle), et cela alors qu'il n'est jamais fait allusion aux démarches effectivement accomplies par l'association ou aux résultats obtenus. Les différents comptes-rendus de presse que j'ai pu trouver ne mettent aucunement en cause les thèses présentées et leur valeur scientifique. Il est vrai que H.-U. Jost est professeur d'université et qu'il dirige une revue d'histoire contemporaine... Dans l'état actuel, je ne crois pas à l'opportunité d'une démarche da la SAP ou de l'association centrale. Mieux vaut nous manifester en montrant ce que nous faisons.

*Me Pierre Bolomey,
Lausanne*